



port du masque sur les parvis des établissements scolaires du département

publié le 18/09/2020

arrêté préfectoral du 31 août 2020

Bonjour

Veillez trouver ci-joint l'arrêté préfectoral du 31 août 2020 portant sur l'obligation du port du masque sur les parvis des établissements scolaires du département.

Document joint

 [arrete_port_du_masque_transports_31_aout_2020](#) (PDF de 227.2 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.